



FOOT N°589 DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

NOTE AUX TRESORIERES

Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 31/10 :

BONTAZ ACADEMY - EVIAN FC – FUTSAL VERMILLON – GPT AALP - GPT BAS CHABLAIS –UGINE AS

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

Propositions de modifications aux textes fédéraux

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :



Commission de Discipline :

US AAG – ES St Jeoire la Tour

Commission Compétitions :

Anthy SP – CO Chavanod – FC Brevon – US Vétraz – US Mont Blanc Passy – AJ Ville la Grand – CS Chamonix – AS Marin – F. Sud 74 – CO Chavanod – AS Marin – FC Villy le Pelloux – FC Cruseilles – GJ Anthy Margencel – USAV – FC Brevon – AS Evire – ES Fillinges – CS Vacheresse – FRS Champanges – FC Cluses – US Pers Jussy – US Vétraz – CSL Perrignier – FC Villy le Pelloux – ES Cernex – GPT Combloux Megve – ES Amancy Cornier – CS St Pierre – ES Thyez – ES Sciez – GJ Arenthon Scientrier – CSL Perrignier – CS AYZE – AS Odyssée – US Pers Jussy – AG Bons – GC Usses – ES Thyez – CS Vacheresse – FC Cluses

Commission des Règlements :

ES Fillinges – FC Frangy – CS St Pierre

Commission Féminines :

GTP Arve Montagne 74 – FC Chambotte -

Commission de l'Arbitrage :

Mahdid – Barbarroux – Cheikh - Fournier

Trésorier :

Gpt Féminin Arve Montagnes 74

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Cheikh – Barbarroux - Fournier

Commission du Statut des Educateurs :

CSA Poisy – FC Annecy – US AAG – AS Epagny – US Semnoz Vieugy